

La réhabilitation de l'école élémentaire se précise

Un projet de rénovation de l'école publique André-Barbet est porté par la communauté de communes et la commune. Le début des travaux est annoncé pour fin 2025-début 2026.

« Il fallait vraiment réhabiliter cette école et redonner des espaces de vie plus agréables pour les enseignants, nos personnels et les enfants », explique [Isabelle Thierry](#), présidente de la Communauté de communes (CDC) des Collines du Perche normand. Un projet de rénovation et de reconstruction de l'école publique André-Barbet est porté par la CDC et la commune.

« Il s'agit d'un bâtiment qui date des années 1970. Il était nécessaire de le rénover. Au-delà de la problématique de passoire thermique, il y a un sujet d'accessibilité des locaux qui est important, face à des espaces plus forcément adaptés aux besoins des élèves. Il y a aussi une réelle ambition environnementale à travers la rénovation énergétique de ces bâtiments », ajoute [Sébastien Thirouard](#), maire de [Val-au-Perche](#).

Conception bioclimatique

L'expérience acquise lors de la rénovation de l'école publique de [Bellême](#) en 2023, un chantier qui a duré deux ans, représente un avantage non négligeable. « Par exemple, on s'est entouré d'un AMO (assistant à maîtrise d'ouvrage), ça nous a permis de nous sécuriser et d'avoir une approche moins hasardeuse », précise [Isabelle Thierry](#).

L'architecte a eu pour obligation d'utiliser un seuil minimum de matériaux biosourcés pour les isolants, les menuiseries, ce qui favorisera aussi le confort l'été. La nouvelle cour sera pensée selon la méthode « oasis », permettant « **d'envisager de nouveaux usages et de créer des îlots de fraîcheur** ». Elle sera végétalisée, et les élèves auront accès à des potagers individuels par classe. Un objectif d'au moins 60 % d'économie d'énergie est fixé à l'ensemble du bâtiment rénové.

Le budget de 8 millions d'euros tout compris, incluant l'AMO et la maîtrise d'œuvre, sera financé en grande partie par la Banque des territoires. Des financements complémentaires seront apportés par l'État, et, pour l'accueil de loisirs, la Caisse d'allocations familiales ([CAF](#)) et la Mutualité sociale agricole ([MSA](#)).

« L'enjeu est important pour l'attractivité du territoire. Derrière la dimension écologique et économique, avec une construction moins énergivore, il s'agit surtout de proposer des services et des structures d'accueil de qualité, maintenir et attirer les familles, lutter contre l'érosion de la population... » indiquent les partenaires.

Le début des travaux est annoncé pour la fin de l'année ou en début d'année prochaine.



L'école élémentaire de Val-au-Perche, un peu désuète, mérite bien une nouvelle vie. Ouest-France